ITINÉRAIRES DU PATRIMOINE

# Le château de Montlhéry

## L'enceinte urbaine, l'hôtel-Dieu, la prison de la prévôté

Essonne

Plan du château d'après le relevé C.R.M.H, cabinet Klinge, 1996.

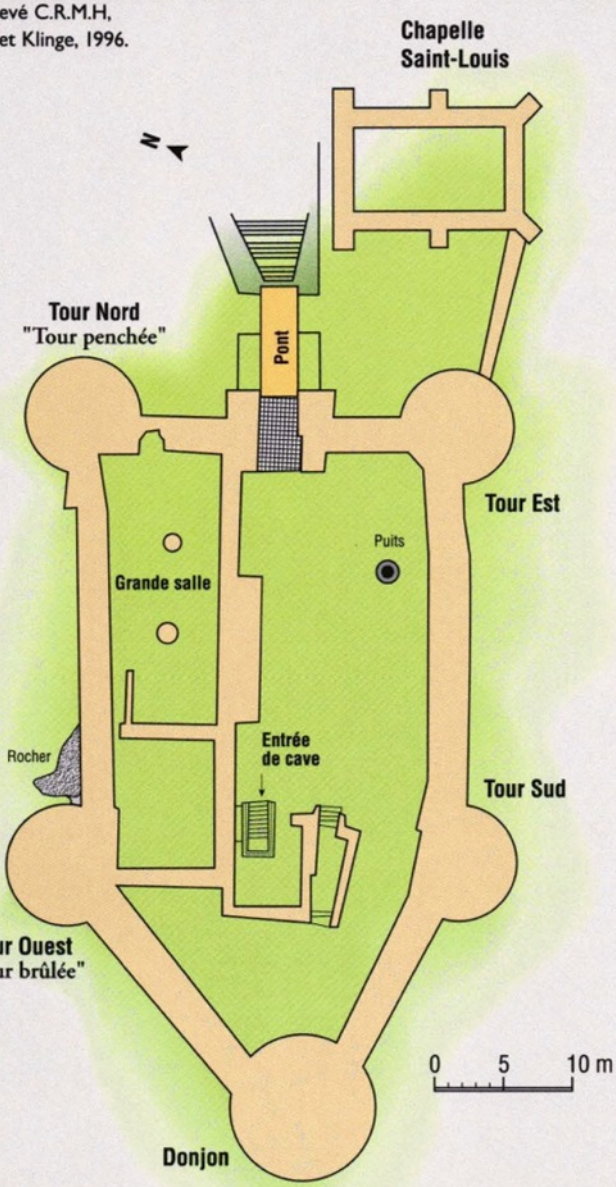


*tracé restitué de l'enceinte au XVI^e siècle*

1. *rue du Clos Bouquet*
2. *rue de Maillé*
3. *rue Bordet*
4. *rue Ernest Chesneau*
5. *boulevard Mouchy*
6. *rue de la Chapelle*
7. *rue Luisant*
8. *rue du Docteur Ogé*
9. *rue Christophe de Saulx*
10. *rue Saintin*
11. *rue Nivet*
12. *rue Blanche de Castille*
13. *Grande Rue*
14. *rue Gauché Laurée*
15. *rue de la Poterne*
16. *chemin rural de la Tour*

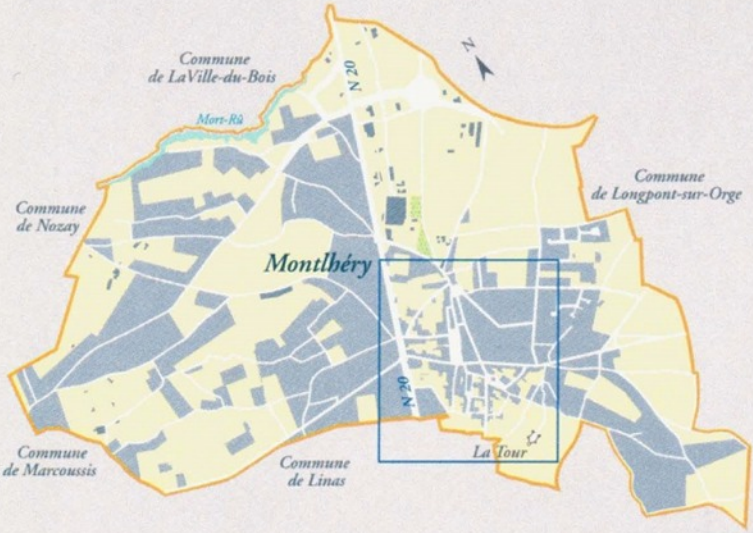


D'après cadastre, 1987.

© Inventaire général, P. Pissot, 1999.

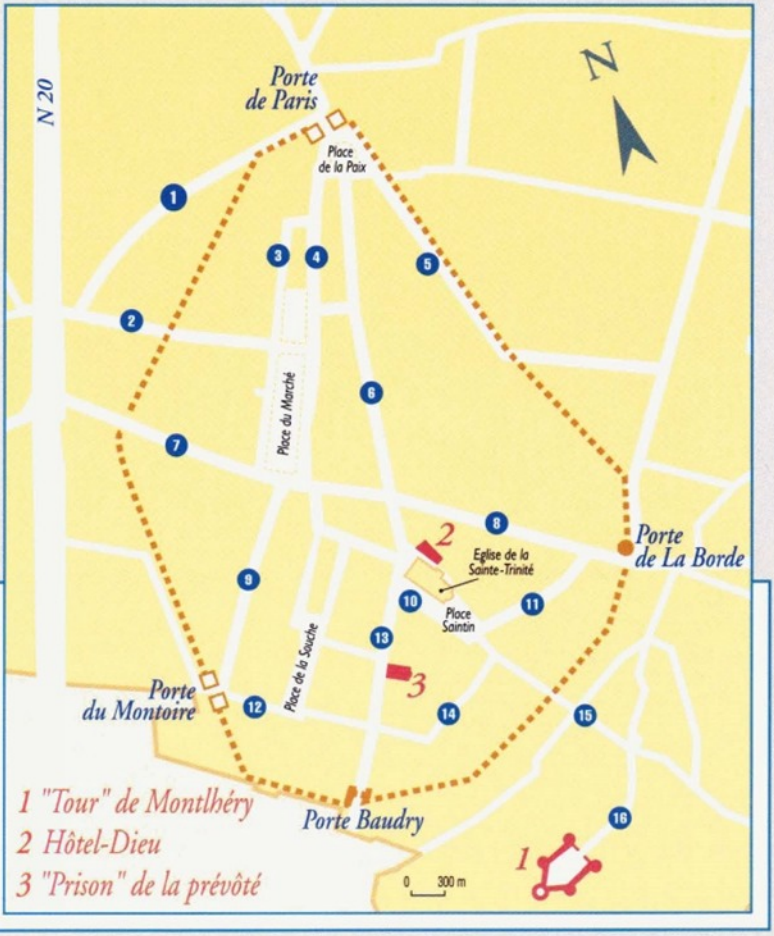

Cet Itinéraire du Patrimoine a été réalisé par
la DRAC Île-de France
Service régional de l'Inventaire général
sous la direction de Dominique Hervier,
conservateur général du Patrimoine,
conservateur régional
et Brigitte Blanc, conservateur en chef du Patrimoine,
responsable de l'Essonne
dans le cadre d'une convention État-Conseil général de l'Essonne.

La documentation est consultable sur rendez-vous :

Centre de documentation de l'architecture et du patrimoine
127, avenue Ledru-Rollin
75011 Paris
Tél. 01 56 06 51 30

**Textes**
Jean-Christophe Guillon
Brigitte Blanc

**Photographies**
Philippe Ayrault

**Photographie de couverture :**
*La Tour de Montlhéry, côté ouest*

Ouvrage publié avec le concours de la municipalité de Montlhéry

© Inventaire général (ADAGP)
Édité par l'Association Pour le Patrimoine d'Île-de-France
Dépot légal : janvier 2001

# Le château de Montlhéry

## L'enceinte urbaine, l'hôtel-Dieu, la prison de la prévôté

# HISTOIRE

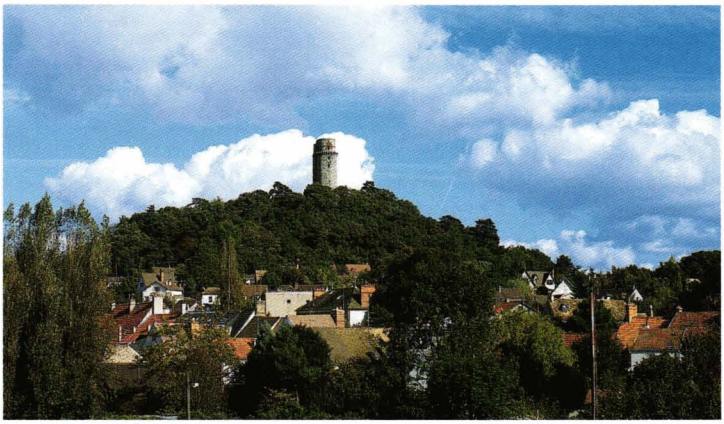

La butte de Montlhéry depuis Linas.

## Le domaine royal et les seigneurs de Montlhéry (991-1118)

Couronnant une butte isolée et dominant toute la région de ses 30 mètres, la tour de Montlhéry dresse sa silhouette emblématique, visible de très loin, au-dessus de l'agglomération qui s'est installée à ses pieds. Du sommet (137 m), la vue, par temps clair, porte jusqu'à Paris au nord ou, à l'ouest, jusqu'au château de Saint-Jean-de-Beauregard. Site admirable en même temps que point stratégique, la forteresse, résidence royale jusqu'au XV$^{e}$ siècle, compte parmi les plus importantes du sud de Paris.

L'existence d'un *vicus* routier lié au franchissement d'un affluent de l'Orge (la Sallemouille non encore canalisée), situé au pied de la butte de Montlhéry, est attestée par la découverte d'une nécropole gallo-

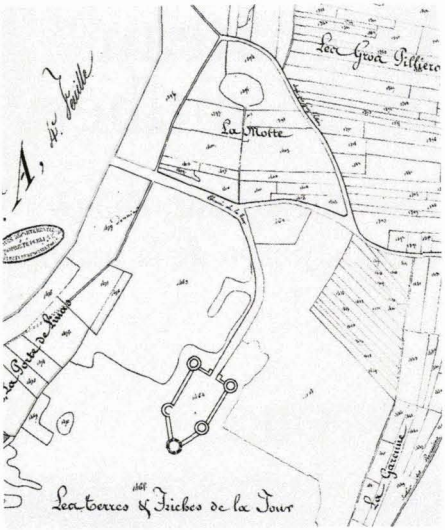


La motte castrale se situe à une centaine de mètres au nord-est de la butte.

romaine et mérovingienne sur le territoire de Linas. Mais c'est en 768 seulement que Montlhéry apparaît dans les textes, lorsque l'abbaye de Saint-Denis reçoit de Pépin le Bref le " *Mons Aetricus* et toutes ses dépendances ", donation qui est confirmée par Charlemagne en 774. Plus tard Montlhéry est échangé contre quelques terres appartenant aux évêques de Paris, et devient ainsi un de leurs fiefs. L'un d'eux le cède à une famille de chevaliers feudataires, dont le premier connu est Thibaud File-Etoupe, baron de la cour d'Hugues Capet et forestier de Robert I^er^. Vers 991 le Capétien l'autorise à fortifier son fief – vraisemblablement dans le dessein de disposer, dans son domaine, de

Détail de *La rencontre des rois mages* ornant les *Très Riches Heures du duc de Berry.* (Chantilly, Musée Condé)

Deux miniatures de ce livre d'heures, peintes entre 1408 et 1416, font apparaître dans leur arrière-plan le château de Montlhéry.

points d'appui permettant de contrer, sur ses frontières ouest et sud, les manœuvres de la puissante maison de Blois.
Ce premier château, achevé en 1015, consiste sans doute en une tour de bois isolée, protégée par une enceinte : elle s'élevait peut-être sur le monticule, aujourd'hui bien réduit, que l'on nomme la Motte, situé au nord-est de la butte principale. Le passage de la motte castrale au château de pierre, édifié sur le site actuel, est attribué au fils de Thibaud File-Etoupe, Guy Ier, fondateur, avec son épouse Hodierne de Gometz, de la proche abbaye de Longpont. Implanté en un point-clé puisqu'il commande le chemin de Paris à Orléans, artère vitale du domaine royal qui s'étend alors entre Vexin et Gâtinais, le château permet de dominer un vaste territoire. Sa position stratégique en fait un enjeu capital de la politique des rois capétiens, occupés depuis Philippe Ier à réduire les châtelains batailleurs qui méconnaissent leur suzeraineté. En 1104, Philippe Ier parvient à en déposséder Guy II – surnommé Troussel (le Détrousseur), – en alliant un de ses fils à Elisabeth, l'unique héritière du seigneur de Montlhéry – dernier épisode d'une lutte qui, d'après Suger, aurait fait dire à Philippe Ier, s'adres-

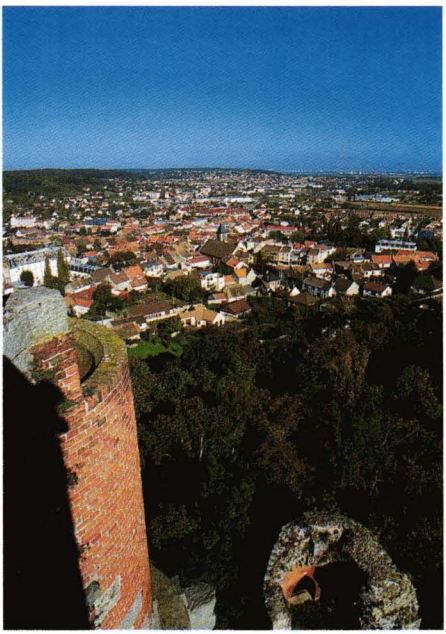

Panorama en direction de Paris depuis le sommet du donjon ; au Ier plan à gauche, la reprise en briques de la tourelle d'escalier (XIXe siècle).

sant à son fils aîné : *Enfant Louis, sois bien attentif à bien conserver cette tour, d'où sont parties les vexations qui m'ont fait presque vieillir.* Dès 1106, le dauphin Louis, engagé depuis 1100 dans la lutte contre la petite féodalité, fait démanteler la place que Milon le Jeune, vicomte de Troyes et frère cadet de Guy Troussel a tenté de reprendre, ne laissant subsister que la tour. Entre 1110 et 1118, le contrôle de celle-ci devient l'un des principaux objectifs du roi de France. Toujours objet de convoitises, passant d'Hugues de Crécy, cousin de Guy Troussel, à Milon de Bray, protégé de Louis VI, la forteresse est annexée en 1118 au domaine royal : une nouvelle ligue des seigneurs d'Île-de-France, alliés à Henri Ier d'Angleterre, suivie du meurtre de Milon par son cousin Hugues de Crécy, se solde par la déroute des coalisés et la confiscation de la terre de Montlhéry. Cette expropriation assure enfin au Capétien la liberté de circuler sans crainte entre Paris et Orléans. Maître du château, Louis VI en confie la garde à un *praepositus regis* ou prévôt.

## Les séjours royaux (1140-1356)

A partir du milieu du XIIe siècle, le château de Montlhéry, sans doute restauré, abrite les séjours fréquents des souverains : Louis VII

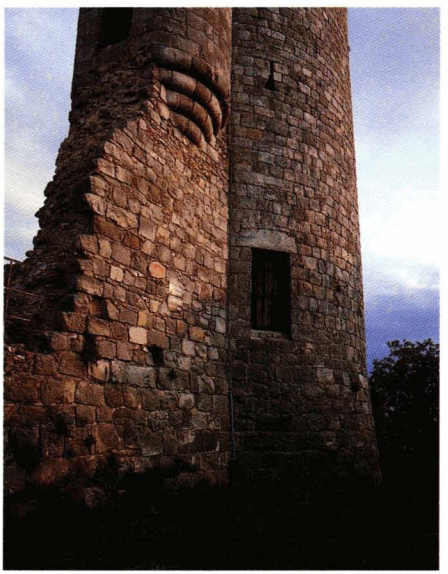

La porte vers l'extérieur de la tour-maîtresse, située au-dessus de la base talutée, permet des sorties offensives, mais aussi la fuite ou la communication avec l'extérieur en cas de chute de l'enceinte du château.

y réside plusieurs fois avec Suger, son conseiller, y ratifiant plusieurs chartes. Philippe Auguste (1180-1223) y habite souvent. C'est à lui qu'on attribue la reconstruction du château, malgré l'absence de documents écrits attestant les travaux survenus durant son règne : la régularité du plan – obtenue malgré l'irrégularité de l'assiette –, la base talutée des tours, le donjon circulaire, hexagonal à l'intérieur, avec deux portes, – l'une vers le château, l'autre vers la campagne – et un escalier rampant dans l'intérieur du mur, autant d'éléments caractéristiques des forteresses « philippiennes » présents à Montlhéry avec des adaptations dues aux contraintes du site. En 1227, durant sa minorité, Saint Louis y trouve refuge avec sa mère lors d'une conspiration des seigneurs contre la régente. A son retour de croisade, en 1254, il y fait construire la chapelle Saint-Laurent qui, au cours du XIX^e^ siècle, recevra le nom de son fondateur ; elle s'élève en dehors de l'enceinte, à la différence de l'église primitive Notre-Dame et de la collégiale Saint-Pierre, réunie au XII^e^ siècle au prieuré de Longpont, qui devaient se situer à l'intérieur même de la forteresse. Jean le Bon séjourne à Montlhéry pendant les premières années de son règne, après 1350. Le dauphin Charles y réside pendant la captivité de son père en Angleterre, datant même de Montlhéry une ordonnance du 5 décembre 1356 relative aux immunités de la ville de Tournai.

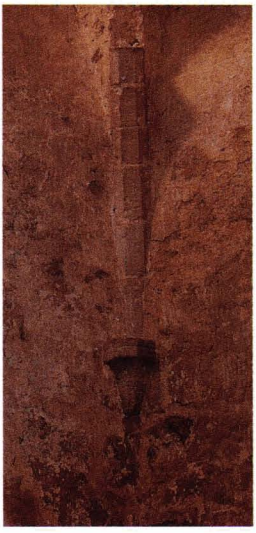

Culot supportant la retombée de la voûte d'ogives au rez-de-chaussée du donjon (début XIII^e^ siècle).

## Le temps des troubles (1360-1450)

Pendant la guerre de Cent Ans, la forteresse est prise et reprise par chacun des partis en présence, subissant plusieurs sièges qui, dès 1382, lui ont infligé des dégâts sans doute considérables, obligeant Olivier de Clisson, connétable de France, chargé à cette date de la garde du château, à envisager des travaux de réparation. C'est sans doute lui qui modifie la partie haute du donjon en y ajoutant quatre étages desservis par un escalier en vis hors-oeuvre, couronnés par un chemin de ronde sur mâchicoulis. Dès 1360, les troupes

L'intérieur du donjon.
De bas en haut : départ des voûtes du 1er étage sur plan hexagonal, 2e et 3e étages sur plan carré, avec leurs cheminées, plancher du 4e étage.

d'Edouard III ont occupé la région, pillant et brûlant bourgs et villages. En 1409 les Armagnacs se rendent maîtres de Montlhéry, mais l'évacuent un an après, pour revenir l'occuper l'année suivante ; en 1413, le duc de Bourgogne les en chasse à nouveau. Dix ans plus tard, en 1423, Montlhéry se rend au régent, le duc de Bedford, et reste sous domination anglaise jusqu'à la soumission de Paris à Charles VII en 1436.

## La bataille de Montlhéry (16 juillet 1465)

En 1465, une coalition féodale conduite par les princes du sang et les grands feudataires, prétendant remédier *au désordre et piteulx gouvernement qui ruinait le royaume* par la faute des conseillers du roi, mais ayant pour mobile réel la défense de leurs privilèges, prend pour chef le frère de Louis XI, Charles de Berry. Cette Ligue du Bien Public affronte l'armée royale, au pied de Montlhéry, dans un combat indécis où chacun s'attribue la victoire. Le 13 juillet, Charles le Téméraire, alors comte de Charolais, marchant vers Etampes pour rejoindre les ducs de Berry et de Bretagne, se dispose à livrer bataille près de Longjumeau. Mais Louis XI, dont l'objectif

est d'entrer sans combat dans Paris pour empêcher la capitale de tomber aux mains des Bourguignons, fait occuper par son avant-garde le château et la butte de Montlhéry. Le 16 juillet, les deux armées, fortes de 15 à 20 000 hommes, se heurtent dans la plaine de Longpont, en contrebas, en une suite de petits engagements qui laissent le comte de Charolais maître du champ de bataille, mais n'empêchent pas Louis XI de marcher sur Paris où il entre sans coup férir. Commynes, témoin oculaire de la bataille, estime à 2000 le nombre des hommes tués dans les deux armées. On les inhuma dans une partie du terroir de Montlhéry, appelée depuis " Cimetière des Bourguignons ".

*La bataille de Montlhéry* (Nantes, Musée Dobrée, ms. XVIII)

Cette miniature orne le manuscrit des *Chroniques de Montlhéry du temps du roi Louis XI* rédigées par Philippe de Commynes de 1489 à 1491, en réalité témoignage sur l'ensemble du règne de Louis XI. Commynes avait suivi aux côtés de Charles le Téméraire la guerre de la Ligue du Bien public. Auprès du roi et de Charles à cheval, revêtus d'une armure d'or, se trouvent leurs porte-bannières, précédant les deux armées composées de combattants à pied, l'une en pleine campagne, l'autre entre deux bourgades qui représentent vraisemblablement Longjumeau et Montlhéry.

## Les seigneurs engagistes (1529-1789)

En 1529, François Ier donne la seigneurie de Montlhéry, jusque-là gouvernée par des prévôts, à François d'Escars, seigneur de La Vauguyon, tout en conservant la faculté de rachat. Le système des seigneurs engagistes – dont les plus célèbres sont Richelieu, Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, Guillaume de Lamoignon, 1er président du Parlement de Paris – dure jusqu'à la Révolution. Le 23 mars 1547, lors de l'achat de la châtellenie par le chancelier François Olivier, seigneur de Leuville, un procès-verbal d'expertise, dressé à cette occasion, souligne la dégradation du château, qui nécessite une " réédification à

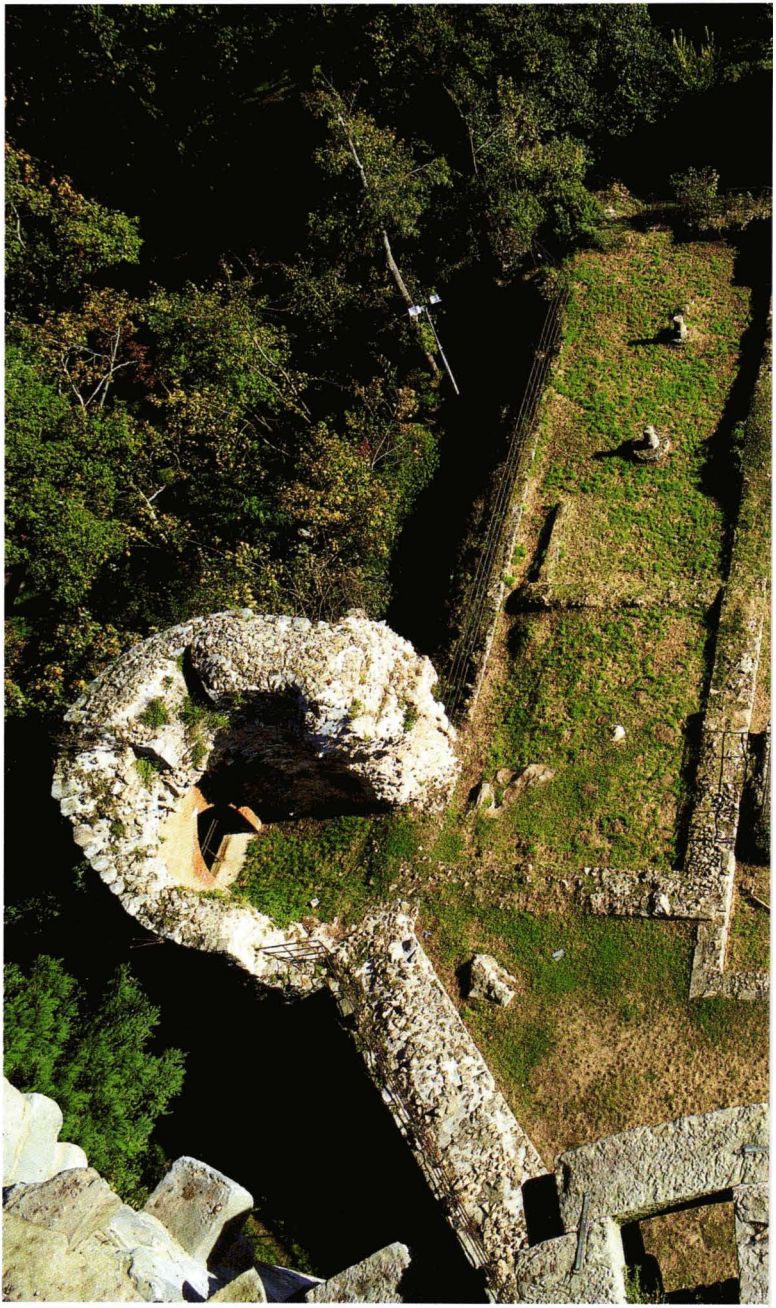

neuf des voûtes, planchers et couvertures du donjon ", ainsi que celle des " deux tours avec le portail devant, pont-levis et herse ensemble ". Quinze ans plus tard, les guerres de Religion parachèvent la ruine de la forteresse devenue, après la prise de la ville par le prince de Condé en 1562, le « quartier général des calvinistes qui en

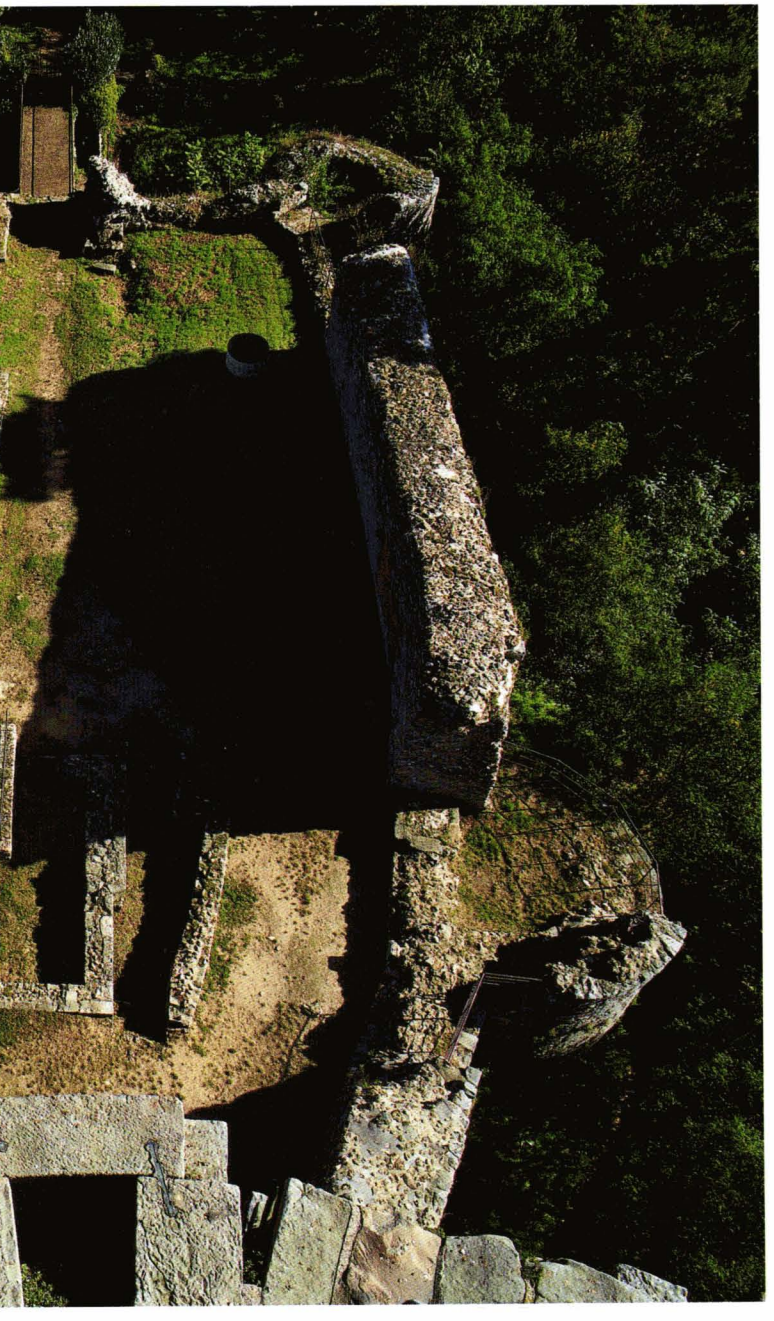

Vue générale des ruines depuis le sommet du donjon : l'enceinte et les quatre tours flanquantes, la passerelle d'accès remplaçant le pont-levis et les vestiges des bâtiments annexes situés dans la cour.

sortent pour ravager les environs ». Jusqu'à la fin du siècle, catholiques et protestants se la disputent âprement : en 1587, Henri III doit ordonner aux habitants de réparer les fortifications de la ville dont la construction remontait à 1540 seulement. Quatre ans plus tard, les Montlhériens obtiennent d'Henri IV

Vestiges de l'enceinte de la ville dans le parc de La Souche.

l'autorisation de mettre en " état de neutralité " la forteresse dont l'état ne permettait plus l'installation d'une troupe régulière. A partir de cette date, elle sert de carrière de pierres pour l'achèvement des murs d'enceinte de la ville et pour diverses constructions : en 1603, Jérôme Lemaistre, seigneur de Bellejambe, est autorisé par lettres patentes à prélever des pierres pour édifier sa maison de Marcoussis et les murs de son parc. Un procès-verbal de 1697 décrit une ruine totale " hors d'état de pouvoir être réparée ".

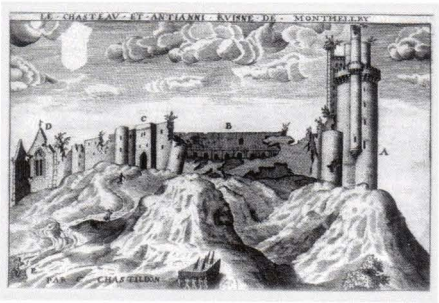


Cette gravure de Claude Chastillon, qui date d'environ 1610, est la seule vue du château avant sa destruction totale. Le corps de logis principal n'existe plus, à sa place une énorme brèche dans la courtine nord-ouest qui laisse voir la galerie accolée contre la courtine opposée (B). Sur le donjon (A) les latrines desservant les 4 étages supérieurs sont encore en place.
A l'extérieur de l'enceinte, mais près du châtelet d'entrée (C), un pignon éclairé serait le vestige de la chapelle Saint-Louis (D). (BnF, Estampes)

## Les expériences scientifiques du XIX^e^ siècle

Le château, abandonné depuis plus de 200 ans, trouve au cours du XIX^e^ siècle une nouvelle utilisation dans la recherche scientifique. En 1822 Arago, professeur d'astronomie à l'Observatoire de Paris, y vérifie expérimentalement les résultats théoriques de Laplace sur la vitesse du son : l'intervalle de temps séparant un signal lumineux du son produit par des

coups de canon échangés entre deux stations élevées – Villejuif et Montlhéry – permet de trouver pour cette vitesse le chiffre de 339,42 m/seconde. Cinquante ans plus tard, en 1874, le physicien Alfred Cornu, auteur de travaux sur la vitesse de la lumière, calcule le temps mis par un rayon lumineux pour aller et revenir de la tour de Montlhéry jusqu'à un point placé sur l'Observatoire de Paris (300 400 km/seconde). En 1823, une station du télégraphe optique de Chappe a été installée au sommet de la butte, étape sur la ligne Paris-Bayonne, dernière grande radiale du réseau français mis en place à partir de 1794. Le gouvernement français, qui souhaite sortir de l'isolement le sud-ouest de la France non encore desservi par le télégraphe, voit aussi dans la création de cette ligne un moyen de suivre de près les événements espagnols consécutifs au soulèvement des libéraux contre Ferdinand VII : sa mise en service a lieu le lendemain de l'entrée en Espagne de l'armée française commandée par le duc d'Angoulême (7 avril 1823). Via Poitiers et Bordeaux – itinéraire direct préféré au passage par la côte –, elle achemine sa dernière dépêche le 24 mars 1853, concurrencée depuis 1846 par le chemin de fer du Paris-Orléans et surtout, à partir de 1850, par la progression du télégraphe électrique.

Le télégraphe Chappe installé au pied du donjon, sur la butte encore dénudée. (A.D. Essonne)

Les signaux optiques étaient reçus de la station de Fontenay-aux-Roses et retransmis à celle de Torfou. Alexandre Dumas, dans *Le comte de Monte-Cristo,* compare les bras noirs et pliants de l'appareil " aux pattes d'un immense coléoptère ". Il en fait l'instrument d'une vengeance de son héros contre le banquier Danglas, grâce à l'envoi à Paris d'un faux message qui provoque une panique boursière.

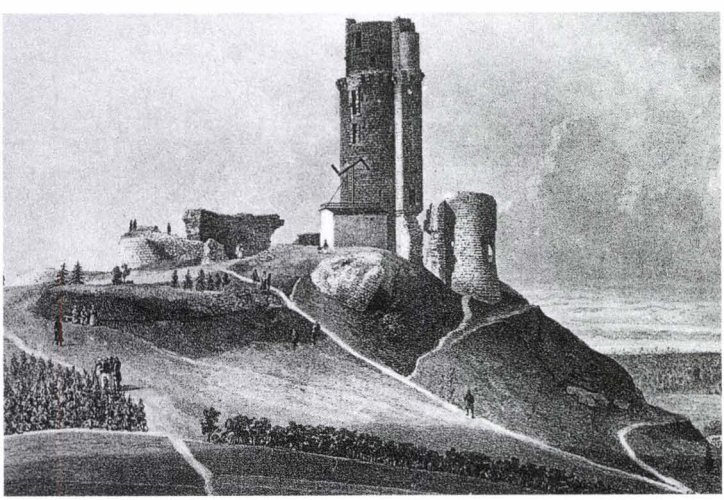

# Le télégraphe de Chappe

Monument élevé à Claude Chappe en 1893, à l'angle des boulevards Saint-Germain et Raspail à Paris, et fondu au cours de l'occupation allemande (1940-1944) pour récupération du bronze.
(Paris, musée de la Poste)

Fils d'un receveur général des domaines royaux, Claude Chappe, né en 1763 dans le département de la Sarthe, à Brûlon, fut l'inventeur d'un système de transmission " instantanée " basé sur le principe du sémaphore associé à un procédé original de codage des signaux. A la faveur de l'état d'urgence provoqué par la présence de l'ennemi aux frontières, le Comité de Salut public ordonna, le 4 août 1793, l'établissement d'une ligne de communications entre Paris et Lille ; le 17 août 1794, la première dépêche annonçait la prise de la ville du Quesnoy par les armées de la République, et à la fin du mois la nouvelle de la victoire de Condé parvenait au gouvernement. Dès lors, sous la direction de Claude Chappe et de ses frères, le développement du télégraphe aérien se poursuivit au gré des besoins ou des urgences militaires ou politiques. En 1844, à son apogée - un an avant l'essor du télégraphe électrique - le réseau, en étoile autour de Paris, comptait 533 stations couvrant 5000 km.

L'appareil, situé sur une position élevée - clocher ou " exhaussement " en bois et pierre -, comportait un bras principal, le régulateur, et deux indicateurs pivotant à chaque extrémité, reliés par des poulies et des câbles en laiton à un répétiteur, réduction exacte de l'appareil placée dans un local en dessous ; c'est cette seconde machine que l'opérateur manoeuvrait et qui transmettait directement à l'autre les changements de position des bras. Un nombre considérable de combinaisons étant possible, on disposait d'un vocabulaire de 38 000 signes environ auxquels correspondaient un mot ou une phrase convenue d'avance. En 1826, un message était transmis de Strasbourg à Paris en 6 minutes grâce à 44 stations.

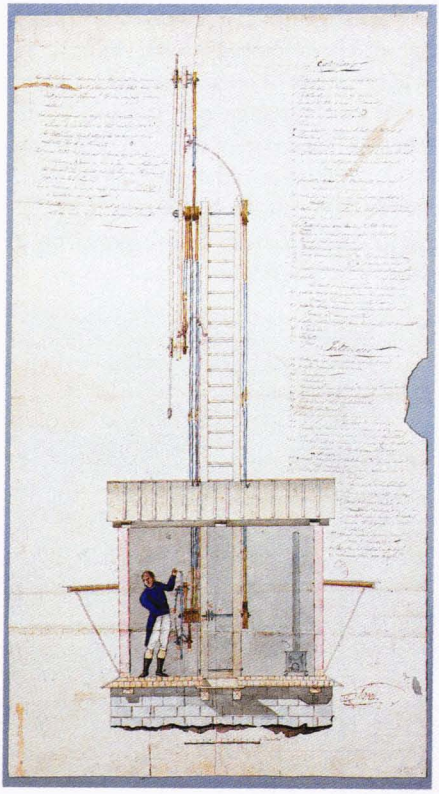

Un appareil actionné par son " stationnaire ".
(Paris, musée de la Poste)

Le chemin de fer sur route de Paris à Arpajon, affiche de Champenois. (Musée de l'Île-de-France, Sceaux)

Construite en 1894 pour faciliter l'acheminement des produits maraîchers vers la capitale, la ligne Paris-Arpajon joua aussi un rôle important dans le développement du tourisme local. Elle fut supprimée en 1936.

## La protection et la restauration du château

Classée Monument historique sur la liste de 1840, la tour devient deux ans plus tard propriété de l'Etat. Héritière de Philippe de Mouchy, comte de Noailles, dernier seigneur engagiste de la châtellenie de Montlhéry guillotiné en 1794, la famille de Noailles a entamé sous la Restauration une revendication judiciaire contre l'Etat pour obtenir dédommagement de ses terres confisquées à la Révolution : à l'issue d'un long procès, elle est déboutée de sa demande, et par procès-verbal du 5 avril 1842 l'administration des Domaines vient prendre possession au nom de l'Etat des ruines du château. Celles-ci font aussitôt l'objet de travaux de restauration, dont la direction est confiée par la Commission des Monuments historiques, dès le 20 mai 1842, à l'architecte Henri Labrouste. Vers la même époque, la tour devient un but d'excursion fréquenté par de nombreux Parisiens, que l'Arpajonnais, à partir de 1894, conduira jusqu'au pied de la butte. Tout autant que des ruines, la municipalité se préoccupe dès 1842 de leur environnement : elle acquiert et transforme en promenade plantée les pentes de la butte auparavant dénudées.

Une des nombreuses tentatives de reconstitution de l'élévation du château au XIXe siècle (1877) : 3 basses-cours fortifiées précèdent l'enceinte où s'élève le donjon. (BnF, Estampes)

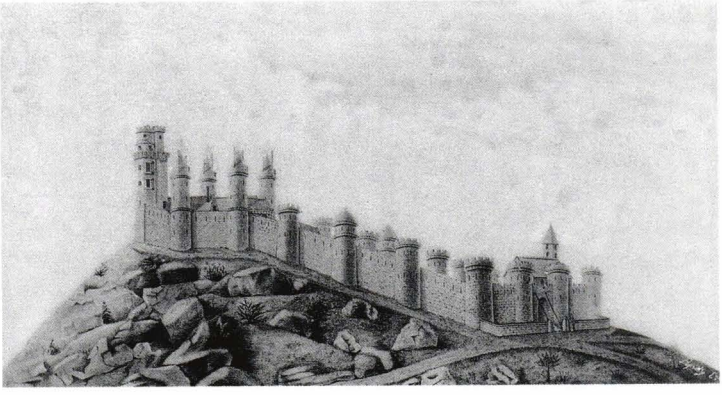

# VISITE

## La "Tour"

Le donjon vu depuis le nord-est. Les 2 bases de colonne du 1er plan sont les vestiges du corps de bâtiment accolé à la courtine nord-ouest.

Aujourd'hui seules subsistent la tour-maîtresse et l'enceinte castrale perchées sur un promontoire formé de sables entremêlés de blocs de grès. L'ensemble se présente comme un pentagone résultant de l'addition d'un quadrilatère et d'un triangle isocèle. Le quadrilatère (large de 26 à 30 m sur 35 m de long) est flanqué à ses angles par quatre tours circulaires en grande partie ruinées. Les courtines, démantelées jusqu'au niveau du sol de la cour intérieure, ne demeurent que sur une hauteur de 2 à 3 m comme murs de soutènement au nord et au sud. Le donjon, situé au sommet du triangle isocèle, a donné à l'ensemble du site le nom de " Tour de Montlhéry ".

L'accès à la forteresse se fait par un pont en béton armé construit sur l'emplacement de l'ancien pont-levis qui enjambait le fossé et donnait sur une porte-châtelet, aujourd'hui arasée, installée sur la courtine nord-est. A l'intérieur de l'enceinte ont été dégagées les ruines d'un grand bâtiment flanquant la courtine nord et séparé en deux salles par un mur de refend. A gauche de l'entrée se trouve l'ancien puits du château dont la margelle et le parement ont été restaurés. Devant la porte d'entrée de la tour principale, les substructures d'un édicule encadrent l'entrée d'une cave maçonnée.

A l'extérieur du fossé, les fondations d'un petit édifice rectangulaire ont été identifiées comme celles de la chapelle édifiée par Saint Louis en 1254.

Le puits.

La passerelle d'accès à la cour du château, installée par l'architecte Paul Naples en 1878 et refaite en 1946 ; à droite, la contrescarpe bien appareillée en grès.

Les ruines de la porte d'entrée formée par un massif de maçonnerie en saillie sur la façade orientale.

## L'entrée

L'entrée, autrefois précédée d'un pont-levis, était aménagée dans la courtine nord-est. Le procès-verbal d'expertise, dressé le 23 mars 1547 pour évaluer les réparations nécessaires, décrit un " châtelet où l'on pénètre par une porte en ogive..., avec voûtes pour le logis de ladite porte". La gravure de Chastillon (début XVII^e siècle) montre également une tour-porte de plan rectangulaire à quatre niveaux avec logis au-dessus de la porte. Le seul vestige aujourd'hui visible, les rainures d'engagement de la herse, permet de rattacher cette porte à la formule " assommoir-herse-vantaux " qui se développe au début du XIII^e siècle.

La porte d'entrée de la forteresse sur la gravure de Chastillon (1610) ; elle constitue un véritable châtelet à 4 niveaux : porte, logis sur 2 étages, plate-forme sommitale.

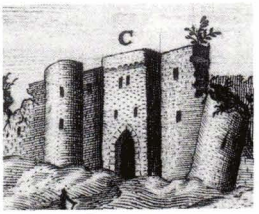

Les rainures d'engagement de la herse sur les vestiges de la porte-châtelet.

## Les courtines

Les courtines, dont les murs arasés dépassent à peine le niveau du sol intérieur, s'élèvent sur une base talutée qui renforçait leur stabilité tout en décourageant les travaux de sape. Leurs fondations reposent par endroits sur des blocs de grès. Malgré le relief accidenté, elles se développent sur un plan régulier caractéristique des forteresses royales construites par les ingénieurs de Philippe Auguste dès 1190. Epaisses de 2,3 à 2,9 m, elles s'élevaient vraisemblablement sur une hauteur de 8 m, comme l'indiquent les traces laissées sur l'appareil de la tour-maîtresse par l'intersection de la courtine sud-ouest. Leur largeur devait permettre la circulation de deux hommes sur un chemin de ronde dont aucune source ne permet de connaître le couronnement.

La courtine et la tour sud. L'intervalle entre les parements extérieur et intérieur de la courtine est rempli de moellons de grès de petite taille et de mortier.

La base talutée de la tour est.

## Les tours

Les quatre tours circulaires disposées aux angles de l'enceinte, d'un diamètre extérieur d'environ 7,5 m, ont été, comme les courtines, arasées au-dessus de leur base talutée, à l'exception de la tour ouest ou " tour brûlée " : reconnaissable à ses reprises en brique dues à Labrouste, elle témoigne encore de l'existence de deux niveaux superposés, celui du bas étant voûté et défendu par trois archères à ébrasement

La " tour brûlée " vue de l'extérieur.

La " tour penchée ".

triangulaire surmontées d'un arc de décharge. La tour nord, à droite de l'entrée, doit son nom de " tour penchée " à son inclinaison très marquée sur la pente du promontoire, provoquée par un affaissement de terrain consécutif au démantèlement de l'enceinte. Remplissant un rôle défensif de flanquement des courtines, ces tours les dominaient d'un seul niveau.

## L'appareil

L'appareillage des tours et des courtines, réalisé avec le grès des carrières locales, témoigne d'une homogénéité permettant d'attribuer l'enceinte à une même campagne

Angle du donjon et de la courtine sud : la différence d'appareil et de taille des pierres entre tours et courtines est systématique dans la fortification philippienne, car les équipes qui élèvent les murs sont moins spécialisées et outillées que les équarrisseurs chargés de la construction des tours rondes.

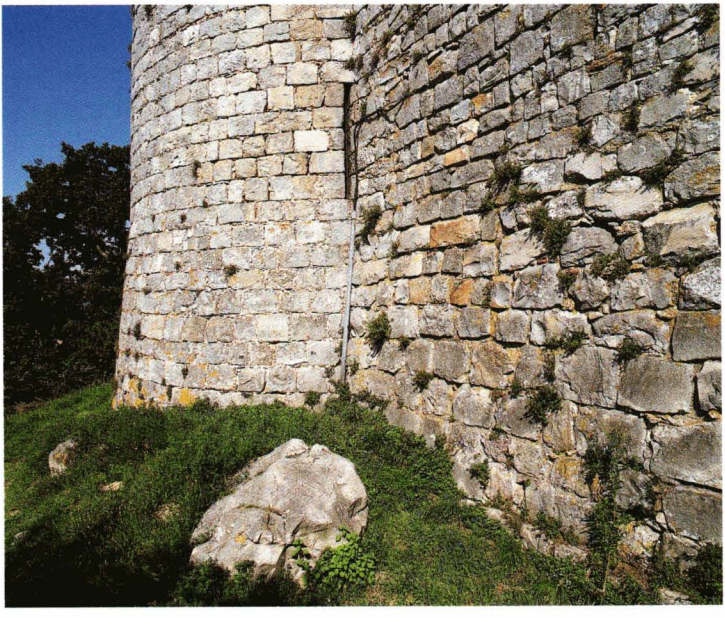

## Les châteaux forts de Philippe Auguste

La fin du XII^e siècle marque une étape importante dans l'histoire de l'architecture militaire castrale. Sous l'impulsion de Philippe Auguste et de ses ingénieurs, un nouveau type de forteresse apparaît, caractérisé par la généralisation de la maçonnerie, l'adoption, sur une surface réduite, d'un plan géométrique souvent quadrangulaire - avec tours d'angle circulaires et talutées pour flanquer les courtines au chemin de ronde crénelé ou hourdé - et la présence d'une porte d'entrée encadrée de deux tours cylindriques formant châtelet avec assommoir et herse. La tour maîtresse ou donjon, jusque-là quadrangulaire, devient elle aussi cylindrique; autrefois élément défensif essentiel du château, elle est reportée à la périphérie - sauf au Louvre où le donjon central est isolé par un fossé circulaire -, et tend à s'intégrer à l'enceinte comme une tour ordinaire. Sur ce donjon, une deuxième porte ouvrant vers l'extérieur de la place, signe d'une défense plus active, permet les sorties et les contre-offensives. A l'intérieur, le voûtement en pierre des salles qui se superposent est un perfectionnement capital. Les archères, de faible ouverture, à ébrasement triangulaire profond et fente extérieure simple, se multiplient. Les corps de bâtiment s'adossent aux faces internes des courtines.

Apparu d'abord dans le domaine royal, autour de 1200 (le Louvre, Montlhéry, Dourdan, Etampes, Yèvre-le-Châtel), le modèle " philippien ", systématisé par le corps des ingénieurs royaux, s'implante ensuite, au cours de la reconquête du domaine plantagenêt, dans les anciennes provinces anglo-normandes et angevines (Rouen, Chinon, Lillebonne). Il sera imité dans une grande partie de l'Europe.

Le château de Dourdan, forteresse royale construite à la fin du règne de Philippe Auguste - la chapelle a été dédicacée en 1222.

A gauche, détail de l'appareil de la courtine sud ; à droite, celui de la base du donjon : des fragments de pierre calent les assises.

de construction située sous le règne de Philippe Auguste. Des assises régulières de moellons taillés en moyen appareil forment le parement des tours, ainsi que celui des courtines jusqu'à 2,50 m du sol auquel succède un ensemble mixte de moellons de grosseurs différentes soutenus de distance en distance par des assises régulières de grès qui renforcent la résistance des murs. Les moellons sont liés entre eux par un mortier de chaux composé de sable et de graviers, mêlé de charbon de bois.

Départ de la courtine nord à côté de la " tour brûlée " : ce fragment de l'élévation permet d'observer le blocage interne entre les deux parements de grès.

Le donjon vu depuis la cour du château, entre la " tour brûlée " et la courtine sud. La tourelle d'escalier en encorbellement (diamètre : 3,45 m) surplombe la courtine nord.

## Le donjon

D'un diamètre de 9,60 m à la base, il s'élève sur une hauteur de 30,35 m. Malgré une grande homogénéité apparente, son parement – carreaux de grès dans la moitié inférieure, boutisses plus régulières au-dessus – laisse percevoir deux modes constructifs différents. Cette coupure, visible à quatre assises sous l'appui de la fenêtre basse du sud, correspond à une division interne entre les deux niveaux inférieurs, voûtés d'ogives, et les quatre niveaux supérieurs munis de planchers, et laisse supposer que la partie supérieure résulte d'une surélévation postérieure aux campagnes de travaux de Philippe Auguste.

La salle du **rez-de-chaussée** de plan hexagonal est percée de deux archères à ébrasement

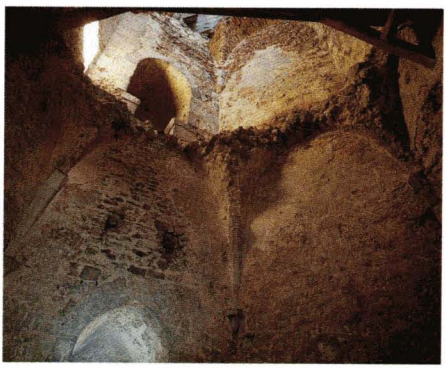

Le rez-de-chaussée du donjon : des voûtes de la salle de plan hexagonal (diamètre : 4,85 m ; hauteur : 6 m) ne subsistent que des culots engagés dans les angles et les I^ERS^ claveaux des nervures.

Le renfoncement à côté de l'embrasure de tir permettait à un archer droitier de lever le coude avant de décocher sa flèche dans une archère dont le flanquement a imposé le percement dans un angle de l'hexagone intérieur.

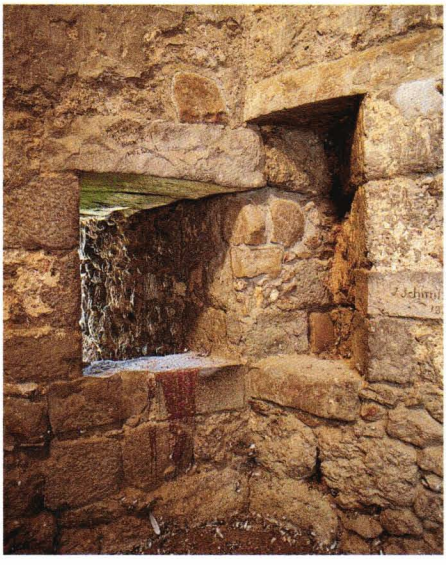

L'une des deux archères à fente simple et à ébrasement triangulaire du rez-de-chaussée.

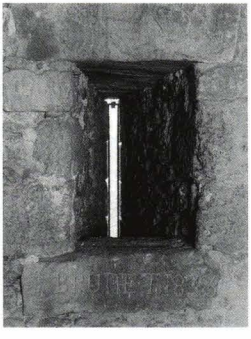

triangulaire et fente simple, celle du sud-est accompagnée, sur la droite, d'un dégagement pour le tir à l'arc. Au nord, une porte rectangulaire avec herse et assommoir ouvre vers l'extérieur comme dans la plupart des châteaux philippiens, permettant des sorties offensives en cas de siège.

Un escalier rampant dans l'épaisseur du mur mène au **premier étage** qui reprend les dispositions du rez-de-chaussée : plan hexagonal et voûtes d'ogives. Toutefois les archères sont remplacées par deux baies rectangulaires dont les larges ébrasements, couverts d'un berceau brisé, sont dotés de bancs de veille ou " coussièges ". Un poste de surveillance est installé au-dessus de la porte donnant sur l'extérieur ; à sa droite, un escalier, aujourd'hui muré, conduisait au 2e étage. Voûtes d'ogives à

Outre la porte d'accès depuis la cour, une seconde porte est ménagée vers l'extérieur du château ; dans l'épaisseur de la muraille est creusée la loge d'encastrement de la barre de bois du système de fermeture.

Le Ier étage de plan hexagonal et voûté comme le rez-de-chaussée.

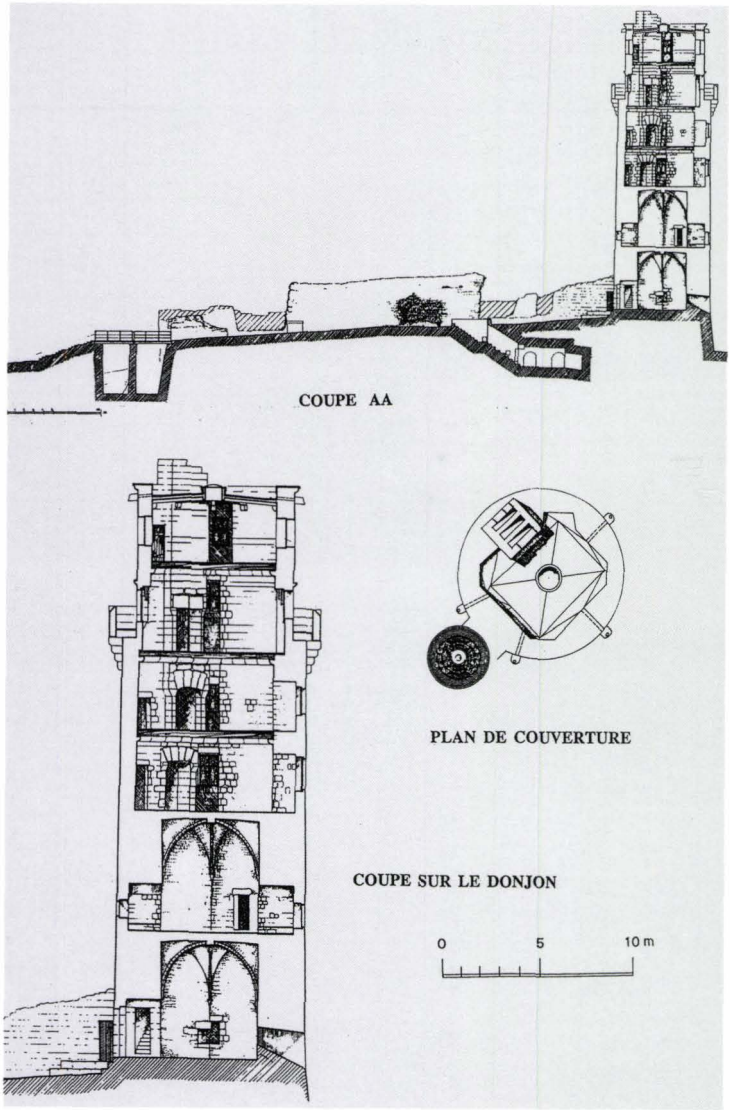


Etude préalable, coupe et plan de couverture, état projeté. D. Larpin, A.C.M.H., 1996.

six pans, escalier tournant dans l'épaisseur du mur, coussièges et porte ouvrant sur l'extérieur permettent de rattacher ces deux niveaux à une même campagne de construction sous le règne de Philippe Auguste, qu'il s'agisse d'une réédification complète ou de la simple réadaptation d'une tour préexistante – celle de l'ancien château épargnée lors du démantèlement ordonné par le futur Louis VI en 1106.

Les **quatre étages supérieurs**, ainsi que la tourelle de l'escalier en vis montée en encorbellement, ont été construits à la fin du XIV^e^ siècle, vraisemblablement à

Rez-de-chaussée.

1er étage.

2e étage.

3e étage.

4e étage.

5e étage.

Plans de coupe établis par D. Larpin, A.C.M.H.

Les baies rectangulaires placées dans les angles de la salle du 2e étage.

la demande d'Olivier de Clisson, chargé depuis 1382 de la garde du château endommagé lors des premiers affrontements de la guerre de Cent Ans. De plan carré – sauf le dernier, rectangulaire – ils étaient séparés par de simples planchers aujourd'hui disparus et éclairés par des fenêtres rectangulaires aménagées dans les angles. Les trois premiers sont pourvus de cheminées à hotte rectangulaire. Aux 2e et 3e étages, un couloir s'ouvre dans l'épaisseur du mur à

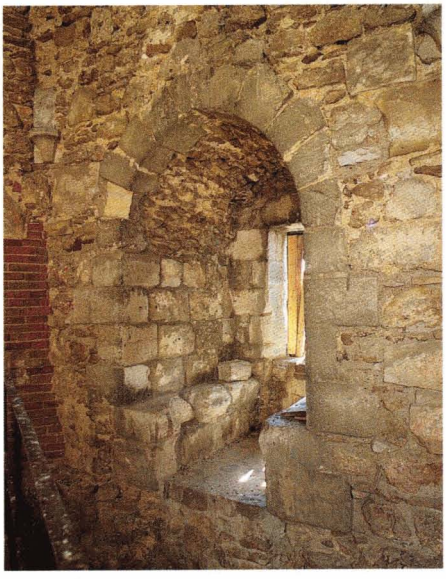

Le 1er étage est éclairé par des fenêtres rectangulaires à ébrasement pourvu de coussièges.

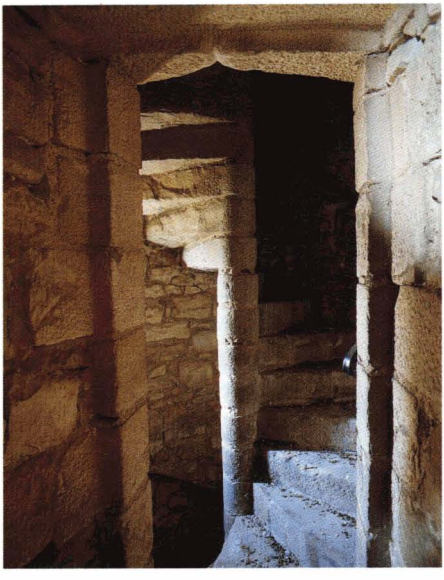

L'escalier en vis à marches formant noyau, dans l'encadrement de la porte sommée d'un arc en accolade (3e étage).

Vue en contre-plongée des marches de l'escalier. La pierre est juste épannelée.

La cheminée à hotte inclinée du 3e étage, encadrée à droite par une fenêtre rectangulaire, à gauche par un couloir conduisant aux latrines (non visible sur la photo).

leur gauche et devant une bretèche servant de latrines dont ne subsistent que des traces d'arrachement à l'extérieur de la tour. Au 4e étage, le diamètre extérieur du donjon se rétrécit d'1,50 m – sans modification des dimensions de la salle – pour laisser place à un chemin de ronde sur mâchicoulis, dont les consoles à quatre rouleaux s'élèvent à 22 m du sol. Le 5e étage est percé, au sud-est, d'une porte qui donnait peut-être sur un autre chemin de ronde établi en surplomb du premier. Depuis le XIXe siècle, une plate-forme sommitale couronne ce niveau, autrefois couvert d'un toit en poivrière apparent sur deux enluminures des *Très Riches Heures du duc de Berry* et sur un dessin de Hoefnagel (1561).

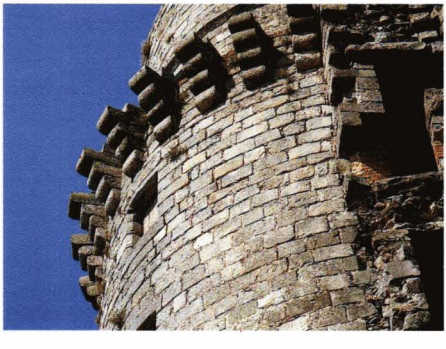

Les mâchicoulis de pierre sur consoles du chemin de ronde. A droite, les arrachements de la bretèche des latrines.

Les vestiges de la grande salle construite le long de la courtine nord.

## La cour et ses bâtiments

Les fondations d'un grand édifice, accolé à la courtine nord, ont été dégagées en 1882 : elles dessinent le plan d'une « grande salle » de 16,5 m de longueur sur 7 m de largeur, séparée par un mur de refend transversal en deux espaces de taille inégale, dont l'un a conservé deux bases de colonnes. En face, le long de la courtine sud, s'élevait une galerie à arcades surmontée de combles, visible sur la gravure de Chastillon et mentionnée dans le procès-verbal de 1547.

Les substructions d'un bâtiment, avec entrée de cave, accolées au sud du grand édifice.

Cette galerie abritait aussi le puits, profond de 71 m : il s'agit en fait d'une citerne recueillant les eaux de pluie, comblée en 1591 lors du démantèlement du château.

Dans l'axe de la porte du donjon, l'entrée d'une cave est entourée par une substruction rectangulaire dont quelques pierres sont frappées de marques de tâcheron, et dont la qualité de l'appareillage laisse supposer qu'un édifice s'élevait au-dessus. Un escalier de sept marches donne accès à une allée voûtée de 5 m de long, flanquée de quatre cellules symétriques de dimensions presque égales et prolongée, dans son axe, par une cinquième cellule. Des niches sont aménagées au bas de l'escalier, ainsi que de part et d'autre de la porte d'entrée. Confondue longtemps avec un souterrain – celui qui aurait abrité dans leur fuite le jeune Louis IX et sa mère – cette cave appartient à un type proche de celle récemment exhumée dans le manoir « philippien » de Vincennes. A gauche de l'accès à la cave, une seconde descente de marches a été mise au jour.

La modénature des plinthes octogonales des colonnes de la grande salle, qui évoque celles d'Yèvre-le-Châtel et Provins, permet d'attribuer la construction de la salle à l'époque de Philippe Auguste.

Au-delà de l'enceinte, en bordure est du fossé, la base des murs de la chapelle fondée par Saint Louis à son retour de Damiette en 1254, est encore bien visible. Ces vestiges témoignent d'un petit édifice de 15 m sur 8 à une seule nef, curieusement orienté nord-sud. Un mur franchissant le fossé le relie à l'enceinte. Vraisemblablement dévastée en 1562, la chapelle est encore présente, avec

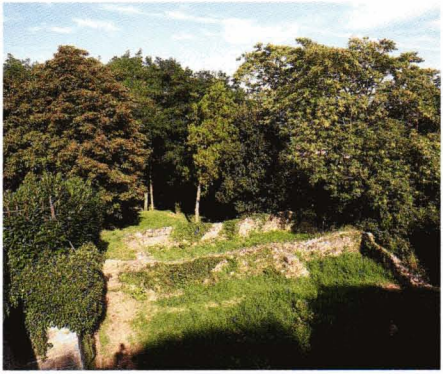

Vestiges de la chapelle située à l'extérieur de l'enceinte.

la fenêtre trilobée de son pignon sud, sur la gravure de Claude Chastillon du début du XVII^e siècle.

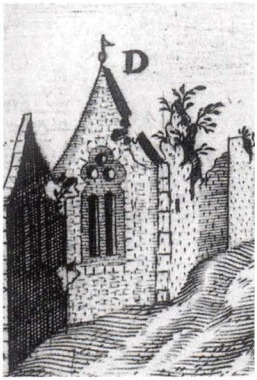


La chapelle, déjà ruinée, sur la gravure de Chastillon (1610).

## Le système défensif extérieur

L'iconographie restitutive du XIX^e siècle a fait naître l'hypothèse d'un château " à tiroirs ", selon la formule de Jean Mesqui, dont l'enceinte pentagonale aurait été précédée par trois basses-cours successives régulièrement disposées à flanc de colline. Cette hypothèse s'appuie aussi sur la description du procès-verbal de 1547 qui signale " à l'entrée du château une basse-cour séparée par trois ponts-levis, garnis de fossés ".

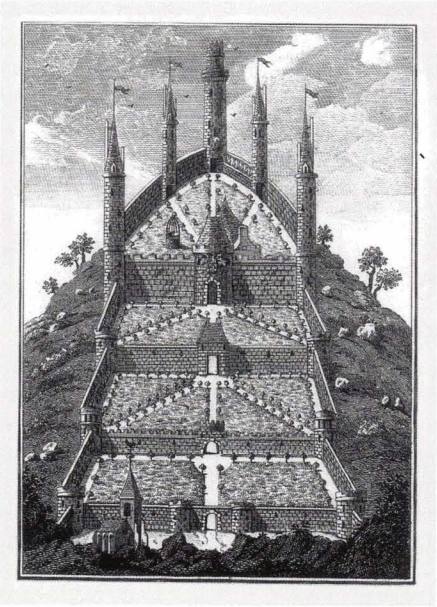

Représentation du château par G. Sanier, 1848. (A.D. Essonne)

Une succession de trois cours, chacune ceinte de murs et dotée d'une porte, conduit au château proprement dit.

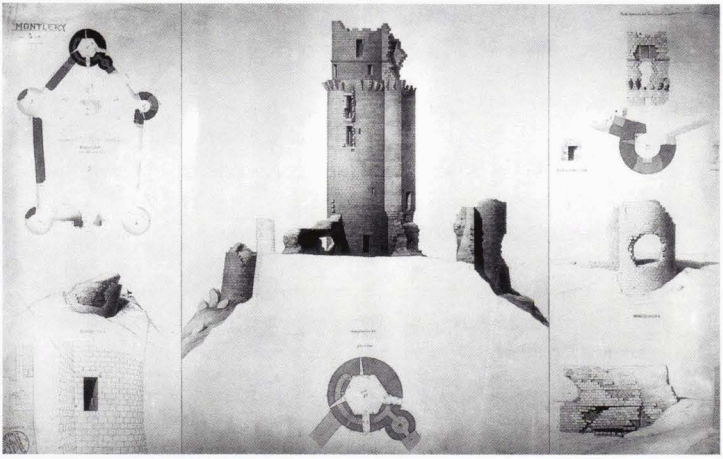


Relevés d'Henri Labrouste, s.d. [1843]. (Paris, Médiathèque du Patrimoine)

## La restauration du château au XIXe siècle

Henri Labrouste, architecte des Monuments historiques et auteur, entre autres édifices, des bibliothèques nationale et Sainte-Geneviève à Paris, fut chargé des premiers travaux de restauration du château de Montlhéry en 1842. Limitant son action à "la consolidation de ce qui existe et non à la restauration de ce qui a été détruit", Labrouste reprit la grande brèche de la Tour brûlée par un massif en briques, de manière à empêcher toute confusion entre ses interventions et les constructions primitives, commença à rétablir l'escalier en vis de la tourelle en encorbellement et projeta de couvrir la tour, dépourvue de toiture, par une terrasse sommitale en bois. Celle-ci fut installée en 1848 par son successeur Garry, qui fit construire également une passerelle au premier étage pour relier les deux escaliers. Trente ans plus tard, Paul Naples fit placer au-dessus du fossé de l'enceinte un pont fixe donnant accès à la cour du château. Par la suite, des travaux d'entretien succédèrent aux restaurations : remplacements en 1946 de la couverture en madrier et feuilles de cuivre par une terrasse en ciment armé, du pont d'accès par un ouvrage analogue en béton armé, consolidation des courtines, rejointoiement des parois...

La " tour brûlée " et la consolidation en brique de Labrouste.

La passerelle installée par l'architecte Garry entre le rez-de-chaussée et le 1e étage du donjon.

## Restaurations 2001 et perspectives

Le ministère de la Culture et de la Communication (DRAC Île-de-France) a programmé la restauration des vestiges du château de Montlhéry, propriété de l'Etat. En 1996 un projet d'étude préalable, bénéficiant d'informations historiques et archéologiques rassemblées depuis des années par M. Payen, président des *Amis du château féodal de Montlhéry*, a distingué deux campagnes de travaux visant sa conservation, l'une prioritaire : la restauration du donjon et du pont d'accès ; l'autre indispensable à court terme mais conditionnée par une connaissance archéologique approfondie des abords des pieds des murailles : la remise en état des courtines et éventuellement leur exhaussement pour empêcher l'accès à la cour.

Prévue en 2001, une première tranche de travaux comprendra la mise hors d'eau du donjon (par réfection de la toiture-terrasse et clôture des baies) et le traitement de ses élévations (substitution de la pierre aux ouvrages en brique du siècle dernier, rejointoiement des parois, établissement d'un garde-corps autour du chemin de ronde). Après démolition de la dalle actuelle, la réalisation d'un belvédère permettra au public d'accéder au sommet du donjon. Le pont d'accès en béton armé sera remplacé par un pont en pierre de remploi.

Dans une étape ultérieure, la réhabilitation intérieure du donjon, différée jusqu'à l'établissement d'un programme fonctionnel de réutilisation, inclurait la reconstitution des voûtes et des planchers entre les étages, rendant ainsi possible un circuit de visite. Cette mise en valeur du site ne pourra s'effectuer qu'en étroite coordination avec les partenaires locaux, en particulier le conseil général de l'Essonne et la commune de Montlhéry.

Dominique Larpin,
architecte en chef des Monuments historiques

Le cadastre napoléonien, levé en 1810, situe l'emplacement hypothétique de cette basse-cour. Seules des fouilles archéologiques, permettant de vérifier la présence de structures enfouies, pourront faire progresser sur ce point la connaissance historique, même si les caractéristiques de l'art de la fortification à l'époque de Philippe Auguste rendent difficilement acceptable cette hypothèse.

# L'enceinte urbaine

Dès le début du XI^e^ siècle, le bourg de Montlhéry, qui se développe sous la protection du château féodal, occupant le flanc nord-ouest de la butte, bénéficierait d'une enceinte due à Thibault File-Etoupe, l'un de ses premiers seigneurs :

Cette vue, dessinée par De La Pointe vers 1650, représente Montlhéry du côté de la porte de Paris ; à gauche, la motte castrale, surmontée d'une croix. (A.D. Essonne)

une porte fortifiée existerait dès 1015 à l'emplacement de l'actuelle porte Baudry plusieurs fois reconstruite.

Mais c'est du XVI^e siècle seulement que datent les murailles dont l'iconographie et quelques vestiges permettent de restituer le tracé : sur la gravure de Chastillon de 1610, un dessin de De La Pointe postérieur à 1650 et une vue de la ville en 1704, elles forment une enceinte régulière, flanquée de tours et de portes. Près d'un siècle après la fin de la guerre de Cent Ans, les habitants de Montlhéry, qui ont encore, en 1540, à souffrir de « maux, pilleries et larcins d'aucuns mauvais garçons, qui les ont souvent pillés et encore outragés » – comme l'expose une requête adressée au roi –, obtiennent de François I^er, par lettres patentes du 9 juillet, l'autorisa-

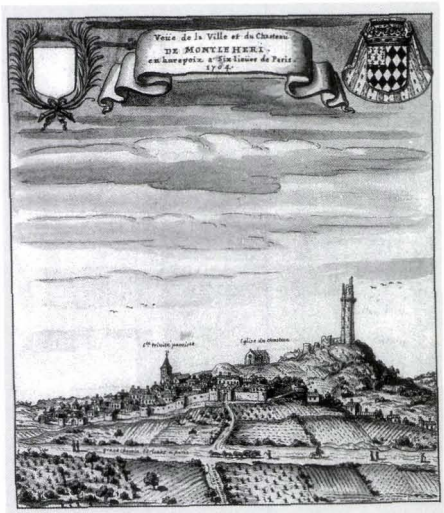


La ville derrière son enceinte en 1704 ; au premier plan, la porte du Montoire. (BnF, Estampes, coll. Gaignières)

tion de clore leur ville de murailles, avec ponts-levis, tours, fossés et barbacanes. La mise en défense de la ville, qui s'est étendue vers la place du marché et l'actuelle rue de Paris, permet d'assurer la protection du commerce local, bénéficiaire du passage de la route de Paris à Orléans et de la présence de foires et marchés importants. Ces fortifications n'empêchent pas la cité d'être prise et reprise pendant les guerres de Religion, qui leur infligent sans doute d'importants dégâts puisque Henri III, le 9 décembre 1587, ordonne aux Montlhériens d'en effectuer la répa-

La porte de Paris avant la démolition de ses derniers vestiges à la fin du XIX$^{e}$ siècle. (A.D. Essonne)

ration ; elle est achevée après 1591 avec les matériaux provenant du château fort mis en état de neutralité. Le démantèlement de la forteresse sur l'ordre d'Henri IV ouvre en effet aux habitants une carrière de pierre largement utilisée pendant plusieurs années.

Des quatre portes principales qui ferment la ville à cette époque, trois sont démolies au milieu du XVIII$^{e}$ siècle, en même temps qu'une grande partie des murailles. La porte de Paris, au bas de la rue de la Chapelle, est abattue en 1757 pour faciliter l'entrée dans la ville des charrettes chargées de récoltes ; en 1897, deux tourelles – l'une en état de ruine – marquent encore son emplacement, mais la municipalité vote leur suppression en vue d'améliorer la circulation et l'accès de la ville. La porte de La Borde (ou du

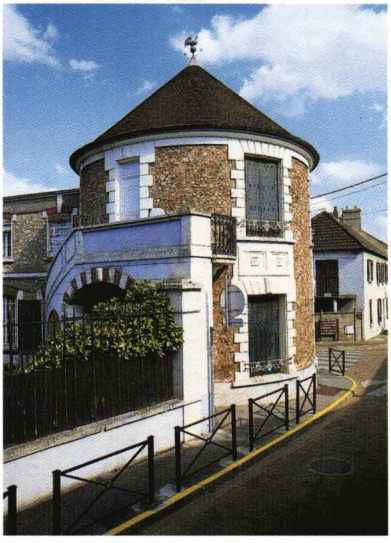

L'emplacement de la porte de La Borde est marqué par une tour reconstruite en meulière et transformée en habitation.

Levant), qui donne accès à Saint-Michel-sur-Orge, a gardé une de ses tours reconstruite au cours du XIX^e^ siècle et incorporée dans les bâtiments d'une institution scolaire. Celle du Montoire (ou du Couchant) ouvre vers l'ouest et la vallée de Marcoussis. Le chemin qui y aboutit monte en pente très forte, d'où son nom de Montoire – qui s'expliquerait aussi par la présence de deux grosses pierres qui permettaient aux cavaliers d'enfourcher leur monture.

La porte Baudry est la seule encore en place aujourd'hui, au pied de la butte ; rebâtie en 1589 sous Henri III et restaurée en l'an VII, elle daterait de la première enceinte du XI^e^ siècle qui reliait le bourg au château. C'est par cette porte que la voie royale de Paris à Orléans sortait autrefois de la ville, après y être entrée par la porte de Paris en passant ensuite par la rue de la Chapelle prolongée par la Grande Rue. Jusqu'en 1715, date de la déviation de cette route pour éviter la descente dangereuse du côté de Linas, la porte servit aussi à la perception des droits de péage pour les marchandises qui entraient dans la ville.

La porte Baudry, du côté de Linas. Haute de 5 mètres, elle présente un appareil de grès de module irrégulier ; le passage s'effectue au travers d'une porte en plein cintre.

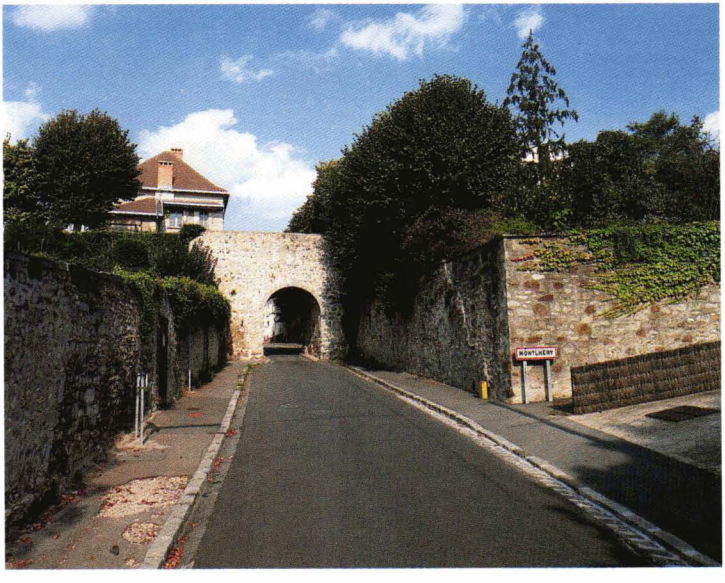

Le parc de La Souche abrite les principaux fragments de ce qui subsiste des murs de l'enceinte ; d'autres ont survécu du côté de l'ancienne porte du Montoire. Au nord de la ville, le boulevard de Mouchy a été ouvert au cours du XIX^e^ siècle sur les terrains qui appartenaient avant la Révolution au duc de Mouchy, dernier seigneur engagiste de Montlhéry, et dont la plus grande partie était occupée par les fossés des anciennes fortifications.

Vestiges du mur d'enceinte dans le parc de La Souche.

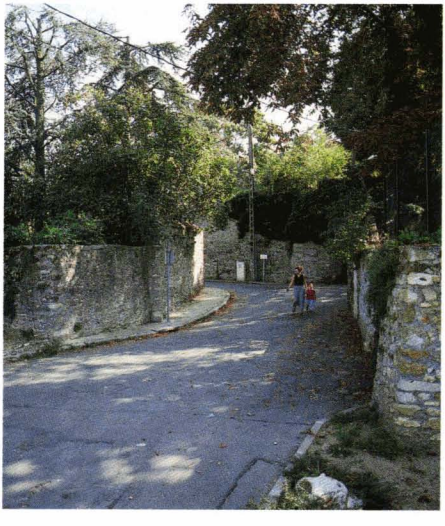

Autres fragments des fortifications près de l'ancienne porte du Montoire.

# L'hôtel-Dieu

Le gâble du portail a été restauré au XIX$^{e}$ siècle.

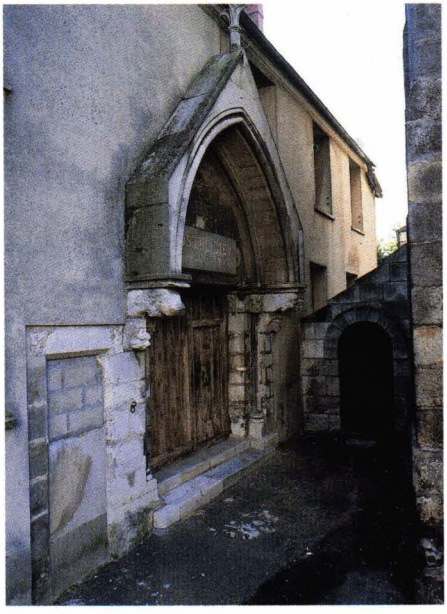

En 1149, à son retour de la seconde croisade, Louis VII fonde dans le bourg un hôtel-Dieu connu sous le nom de « léproserie » de Saint-Pierre. Etabli sur la route d'Orléans empruntée par les pèlerins de Saint-Jacques – comme les hôtels-Dieu de Bourg-la-Reine ou d'Arpajon –, c'est d'abord un lieu d'accueil destiné à héberger les voyageurs et les passants, mais il reçoit aussi des malades. Desservi depuis la création de l'ordre et jusqu'à la Révolution par les soeurs de la Charité, il passe plus tard

Les corbeaux encadrant la porte d'entrée sont sculptés de motifs anthropomorphes.

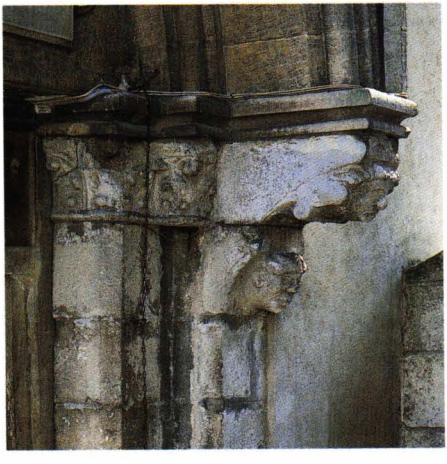

Des ornements végétaux et des bustes de sirènes décorent les chapiteaux des colonnes soutenant l'arc brisé du portail.

aux mains des laïques pour être transformé en 1950 en maison de retraite. Les bâtiments d'origine ont totalement disparu, sauf un petit portail surmonté d'un gâble qui s'ouvre sur le flanc nord de l'église. En dépit des mutilations, on aperçoit encore quelques sculptures, notamment à droite deux masques personnifiant la fièvre et le mal des Ardents.

# La prison de la prévôté

On attribue à Philippe Auguste (1210) la construction du bâtiment primitif de la prévôté situé à mi-distance de la porte Baudry et de l'église paroissiale. Louis VI, devenu maître du château de Montlhéry après sa victoire sur Hugues de Crécy en 1118, en confie la garde à un prévôt avec le titre de capitaine de la châtellenie et comté de Montlhéry ; à la fois régisseur, officier de finance et juge, le prévôt collecte les revenus domaniaux et connaît en première instance de tous les délits et crimes, sur un territoire qui couvre plus de cent paroisses et cent trente fiefs, d'Athis-Mons à Lardy et au Val-Saint-Germain. En 1548 le nouveau seigneur engagiste, Louis de Leuville, fait exécuter d'importants travaux à la prison et à l'auditoire, tribunal de la prévôté ; ces deux bâtiments sont restaurés en 1659 par François de Dinan, avocat au Parlement qui reçoit alors la charge de prévôt.

La charpente avec enrayure et les ouvertures percées dans les niveaux supérieurs de la tour.

De l'époque médiévale seul subsiste aujourd'hui celui des prisons, situé à quelques mètres en retrait de la rue, au fond d'une petite cour ménagée à l'arrière du n° 27 de la Grande Rue.

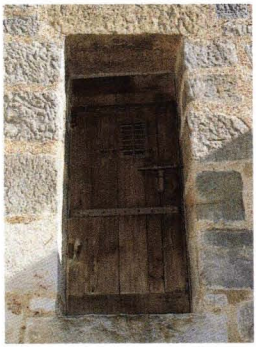

La porte du Ier étage a gardé des éléments de serrurerie anciens.

La partie centrale de l'édifice est constituée d'une tour de 4 m de diamètre ; ses deux niveaux de baies en saillie témoignent de réaménagements survenus au cours du XIVe siècle. Deux ailes latérales de même hauteur sont accolées à la tour. On remarque, sur l'un des montants de la porte du rez-de-chaussée de cette tour, un évidement concave destiné à permettre le passage de barriques. Cette disposition conforte l'hypothèse selon laquelle l'édifice n'a pas été construit à l'usage exclusif de prison ; il suggère tout autant une salle de garde ou un bâtiment de stockage lié au péage de la porte Baudry attestée dès le XIe siècle.

De nombreux graffitis ont été mis au jour sur les murs d'une des pièces du bâtiment sur rue, lors du percement d'un passage cocher destiné à désenclaver les anciennes « prisons » : éléments d'architecture, tours, moulins à vent, gibets et scène de pendaison, où se distinguent plusieurs dates (1692, 1693), oeuvre peut-être des prisonniers ayant séjourné entre ces murs qui remontent aux travaux de réhabilitation de 1659.

Façade antérieure : les parements sont constitués de blocs de grès soigneusement appareillés. Le toit a fait récemment l'objet d'une reconstruction complète. On remarque la belle corniche en quart de rond typique des constructions du XIVe siècle.

## Glossaire

**Arrachement :** extrémité d'une maçonnerie, créée par une destruction partielle.

**Appareil :** façon de tailler et d'assembler les pierres d'un parement.

**Archère :** fente dans la muraille qui permet le tir à l'arc et à l'arbalète.

**Assommoir :** ouverture pratiquée dans la voûte d'un couloir d'entrée qui permettait de pilonner l'assaillant.

**Blocage :** matériaux pressés et maçonnés remplissant l'intervalle entre les deux parements du mur.

**Bretèche :** sorte de petit mâchicoulis, saillant, de pierre permettant le jet vertical de projectiles par des trous parallèles au murs.

**Châtelet :** bâtiment indépendant constituant l'ouvrage de défense d'une porte.

**Chemin de ronde :** chemin de circulation au sommet des courtines, protégé par un parapet.

**Console :** élément en saillie dans un mur et destiné à porter une charge.

**Courtine :** mur continu de la fortification, généralement compris entre les tours.

**Créneaux :** entailles dans un parapet séparées par des merlons et permettant le tir.

**Donjon :** tour principale d'une place, la plus forte et la plus haute, ou tour isolée.

**Flanquement :** élément architectural permettant des tirs parallèles à la courtine à défendre.

**Fruit :** inclinaison volontaire de la paroi extérieure d'un mur qui en renforce la base, pente en forme de talus.

**Gâble :** couronnement pyramidé coiffant l'arc d'une baie.

**Herse :** grille verticale, en bois ou en fer, placée devant la porte d'une place et glissant par des rainures latérales depuis une chambre située au-dessus.

**Mâchicoulis :** ouverture percée en arrière d'un parapet et en avant du haut d'un mur, par laquelle on tire ou on lance des projectiles à la verticale. Un mâchicoulis peut être établi entre deux contreforts réunis par un arc ou entre deux corbeaux portant un linteau.

**Meurtrière :** voir archère.

**Motte :** monticule naturel ou plus souvent artificiel, destiné à porter une fortification.

**Pont-levis :** tablier de pont mobile reliant l'entrée du château à la contrescarpe du fossé ou à un pont dormant et s'escamotant à la verticale par le jeu de chaînes ou de madriers.

## Bibliographie


Corvisier (Christian), *Montlhéry*, dans *Le guide du Patrimoine Île-de-France*, Paris, 1992, pp. 454-456.

Gaugué-Bourdu (Jeannine), *Montlhéry sous Henri IV, d'après Claude Chastillon*, dans *Bulletin Monumental*, t. 139 III, 1981.

Goustard (Vincent) et Orssaud (Dominique), *Diagnostic aux « prisons de la prévôté » de Montlhéry*, dans *Mémoires et documents de la SHACEH*, 1998.

GRAHAL, *Le château de Montlhéry, Etude historique et archéologique*, DRAC Île-de-France, 1996, multigraphié.

Guillon (Jean-Christophe), *Le château de Montlhéry (Essonne)*, mémoire de maîtrise sous la direction de Mme Claire Mabire La Caille, université de Paris I, 1994.

Guillon (Jean-Christophe), *Le château de Montlhéry (Essonne)*, mémoire de DEA sous la direction de Mme Claire Mabire La Caille, université de Paris I, 1995.

Jouanen (André), *Montlhéry, douze siècles d'histoire*, Corbeil-Essonnes, s.d.

Malte-Brun (Victor-Adolphe), *Montlhéry, son château et ses seigneurs*, Paris, 1870.

Mesqui (Jean), *Île-de-France gothique. Tome 2, Les demeures seigneuriales*, Paris, 1988.


## Remerciements


à Caroline Bizouerne, chargée du patrimoine à la mairie de Montlhéry,
à Nicolas Faucherre, maître de conférences à l'université de La Rochelle,
à Sylvie Le Clech, directrice des Archives départementales de l'Essonne,
à Bernard Lescure, président de *l'Association pour la sauvegarde du patrimoine montlhérien*,
à Nicolas Payen, président des *Amis du château féodal de Montlhéry*,
et au service régional de l'Inventaire, à Arlette Auduc et Roselyne Bussière.


## Crédits photographiques


Inventaire général, P. Ayrault (ADAGP), sauf
Archives photographiques/©Centre des Monuments nationaux, Paris : p. 31
© Musée de la Poste : p. 12
© Musée Dobrée, cliché Ch. Hémon : p. 7
© Musée de l'Île-de-France, photo Pascal Lemaître : p. 13
© RMN, R. G. Ojeda : p. 2

**Réalisation graphique et infographie :** Roland Barreau, *Nantes*
**Photogravure :** Scann ouest, *La Chapelle-sur-Erdre*
**Impression :** Val-de-Loire, *Saint-Aignan-de-Grand-Lieu*


## Déjà parus sur la Région Île-de-France dans les collections du Patrimoine

«Itinéraires du patrimoine»

- **n° 61** *Domaine national de Saint-Germain-en-Laye, le parc et la forêt (Yvelines)*
- **n° 68** *Montfort-l'Amaury, les verrières de l'église paroissiale Saint-Pierre (Yvelines)*
- **n° 183** *La Renaissance en Val d'Oise, les églises (Val d'Oise)*
- **n° 202** *Montreuil, patrimoine horticole (Seine-Saint-Denis)*
- **n° 227** *Marcoussis (Essonne)*

«Images du patrimoine»

- **n° 16** *Cantons de Boissy-Saint-Léger, Chennevières-sur-Marne, Villecresnes, Villiers-sur-Marne (Val-de-Marne)*
- **n° 20** *Canton de Rambouillet (Yvelines)*
- **n° 28** *Canton de La Celle-Saint-Cloud et Marly-le-Roi (Yvelines)*
- **n° 37** *Les communes du Parc naturel régional de la Haute vallée de Chevreuse (Yvelines)*
- **n° 77** *Canton de Bièvres (Essonne)*
- **n° 107** *Vallée du Sausseron, Auvers-sur-Oise (Val d'Oise)*
- **n° 111** *Canton de Saint-Arnoult-en-Yvelines (Yvelines)*
- **n° 120** *Noisiel, la chocolaterie Menier (Seine-et-Marne)*
- **n° 128** *Chatou et Croissy-sur-Seine, villégiatures en bordure de Seine (Yvelines)*
- **n° 137** *Val de Gally, Saint-Nom-la-Bretèche (Yvelines)*
- **n° 154** *De la vallée de la Seine à la forêt de Marly : Le Pecq-sur-Seine, Fourqueux, Mareil-Marly (Yvelines)*
- **n° 159** *Saint-Germain-en-Laye, le passé recomposé, 1800-1940 (Yvelines)*
- **n° 163** *1860-1960 Cent ans de patrimoine industriel (Hauts-de-Seine)*
- **n° 164** *Clamart, une ville à l'orée du bois (Hauts-de-Seine)*
- **n° 166** *Boulogne-Billancourt, ville d'art et d'essai, 1800-2000 (Hauts-de-Seine)*
- **n° 173** *En pays de France, cantons de Luzarches, Gonesse et Goussainville (Val d'Oise)*
- **n° 191** *D'ombre, de bronze et de marbre, sculptures en Val-de-Marne, 1800-1940*
- **n° 200** *Autour d'Orgeval, de la boucle de Poissy au pays de Cruye (Yvelines)*

«Cahiers du patrimoine»

- **n° 12** *Architectures d'usines en Val-de-Marne (1822-1939)*
- **n° 17** *Le Vésinet, modèle français d'urbanisme paysager (1858-1930)*
- **n° 23** *Architectures du sport (1870-1940), Val-de-Marne et Hauts-de-Seine*
- **n° 51** *Le faubourg Saint-Antoine, un double visage*
- **n° 53** *Maisons-Laffitte, parc, paysage et villégiature, 1630-1930*
- **n° 56** *Etampes, un canton entre Beauce et Hurepoix*

La Tour de Montlhéry depuis la N 20 du côté de Linas.

## A voir à proximité :

Linas : l'église Saint-Merry,
la maison de la Châtaigneraie, l'autodrome.

Longpont-sur-Orge : la basilique
Notre-Dame-de-Bonne-Garde,
les châteaux de Lormoy et de Villebouzin.

Montlhéry : l'église de la Trinité
et le château de La Souche

Marcoussis : les ruines du château de Montagu,
l'église Sainte-Marie-Madeleine
et le château des Célestins.

Saint-Jean-de-Beauregard : le château
et son jardin potager du XVII^e siècle.

La Ville-du-Bois : l'église Saint-Fiacre et le château
(institution du Sacré-Cœur).

A l'heure d'internet, qui sait encore que la Tour de Montlhéry a abrité un des relais du télégraphe optique mis en place pour relier Paris aux Pyrénées, relais fameux dont le préposé joue un rôle déterminant dans la vengeance du Comte de Monte-Cristo ?

A l'heure de l'Europe qui se souvient de l'importance politique de ce château au Moyen Âge ?

Et pourtant, il faut venir visiter ce monument-phare du nord de l'Essonne, admirablement situé sur une butte qui domine la ville, occupant, avant Etampes, une position stratégique de contrôle de la route d'Orléans, axe majeur du domaine royal aux XI$^{e}$ et XII$^{e}$ siècles.

Haut lieu de l'histoire de France, théâtre d'affrontements entre les premiers Capétiens et les seigneurs révoltés d'Île-de-France, la Tour fait aujourd'hui l'objet d'une campagne de restauration par les Monuments Historiques soucieux de redonner lisibilité à cet ensemble, témoin significatif des procédés constructifs et des ambitions d'une architecture militaire mise au point sous Philippe Auguste.

Le promeneur pourra également découvrir le tracé des fortifications qui protégeaient la ville et, à proximité de la porte Baudry, le porche de l'hôtel-Dieu ainsi que la " prison " de la prévôté.

La collection « Itinéraires du patrimoine », conçue comme un outil de tourisme culturel, convie à la découverte des chemins du patrimoine.

9 782905 913319

ISSN 1159-1722
ISBN 2-905913-31-2

Prix : 30 F
4,57 €

Essonne LE CONSEIL GENERAL

Montlhéry

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère Culture Communication

DRAC Île-de-France